

Conseil académique
Séance du 27 novembre 2025

ACTE ADMINISTRATIF 13/2025	Procès-Verbal de la séance du Conseil Académique du 13 juin 2025
-------------------------------	---

Vu les articles L712-4 à L712-6 du Code de l'Éducation
Vu le décret n°2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts, en tant qu'établissement public expérimental,

Le Conseil Académique adopte le procès-verbal de la séance du 13 juin 2025.

A Saint Etienne le 27 novembre 2025
Le Président du Conseil Académique,
Le Président de l'Université Jean Monnet

Florent PIGEON



Membres présents	32
Membres représentés	10
Membres votants	42

POUR : 42

CONTRE : 0

ABST : 0